

Secrétariat général du gouvernement

Nouméa, le 30 JAN. 2018

Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie
de la Nouvelle-Calédonie

Service des mines et carrières

BP : M2 – 98849 Nouméa Cedex
LD : (687) 27 02 46 - Fax : 27 40 14

N° CS18-3160-SMC-218 /DIMENC

CIRCULAIRE

---***---

Objet : Demande d'Autorisation de Travaux de Recherches

Réf. :

- Code Minier de la Nouvelle-Calédonie, notamment les articles R. 142-10-20 et R. 142-10-22 ;
- Circulaire d'application fixant le contenu des demandes d'autorisations de travaux et des déclarations périodiques présentées en annexe du code minier de la Nouvelle-Calédonie.

1 – Attentes en terme de contenu de la demande :

Le contenu des différentes sections décrites ci-dessous est rédigé à partir des données disponibles et des observations de terrain.

Présentation du demandeur

- article R.112-15-1 – fournir l'ensemble des éléments demandés ;
- article R.112-13 – fournir la date de la dernière transmission des éléments demandés et confirmer l'absence de changement. Si changement, fournir les nouveaux éléments ;
- article R.112-15-2 – fournir la date de la dernière transmission des éléments demandés. Si la dernière transmission est supérieure à un an, fournir les nouveaux éléments.

Présentation de la demande

- Résumé de la demande / points importants (nombre de sondage, surface défrichée ...)
- Objectif des travaux
- Situation administrative des titres (société, province, superficie, commune, date, institution/échéance)
- Emprise de la zone d'étude :
 - ✓ Réf. Carte « Localisation régionale du projet »
- Historique des travaux : indiquer les différentes campagnes et la localisation des travaux des recherches réalisés :
 - ✓ Réf. Carte « Historique des travaux de recherches »
- Contexte géologique :
 - ✓ Réf. Carte « Géologie »

Description des travaux

- Planning, calendrier prévisionnel : début et durée de la campagne
- Description des sondages (par phase) :
 - Méthode : Hélicoptés et/ ou Terrestres
 - Type : Destructifs et/ou Carottés
 - Les différentes mailles
 - Le nombre de sondages et le métrage

Tableau de synthèse à joindre :

Phase	Méthode	Type	Nombre	Métrage

- Modalité d'alimentation en eau du chantier (par phase) :
 - Présentation des points de prélèvements envisagés pour la réalisation des travaux et de leurs accès.
- Travaux préparatoires (par phase) :
 - Modalités d'accès au chantier
 - Dimensionnement et description des travaux pour les plateformes
 - Dimensionnement et description des travaux pour les accès
 - Description des travaux nécessaires pour l'alimentation en eau du chantier
 - Présentation des surfaces à défricher/ à écraser (ou couper) / sans travaux
Indiquer le caractère dérogatoire ou soumis à autorisation des défrichements
- Moyens matériels et humains (pour la première phase de travaux et dans la mesure du possible pour les phases ultérieures)
- Liste des éléments analysés
- Mesures d'Hygiène / Sécurité / Environnement

Notice d'Impact

Le contenu de la notice d'impact doit être en relation avec l'importance des travaux et aménagements envisagés ainsi qu'avec leurs incidences prévisibles sur l'environnement (article R.142-10-22 du code minier).

Analyse de l'état initial

- Description du contexte érosif et géomorphologique :
 - ✓ Réf. Carte du contexte érosif
 - ✓ Réf. Carte des pentes et reliefs
- Description du contexte hydrologique des eaux de toutes natures :
 - eau de surface (permanent/temporaire/bassins versants principaux, secondaires/PPE)
 - eau souterraine
 - captages publics/privés déclarés :
 - ✓ Réf. Carte hydrologie et gestion des eaux
- Description du contexte écologique :
 - ✓ Réf. Carte des Impacts floristique et faunistique
 - Flore :
 - caractérisation des formations végétales (pour la province Sud : selon les préconisations du guide du bon dossier)
 - caractérisation/inventaire des espèces protégées/endémiques rares ou menacées ou d'écosystèmes protégées ayant fait l'objet d'études particulières. Si l'explorateur s'engage à éviter les espèces protégées/endémiques rares ou menacées, l'inventaire pourra être réalisé ultérieurement, mais dans tous les cas avant le démarrage des travaux.
 - Faune :
 - caractérisation des éléments suivant selon l'état actuel des connaissances et des observations de terrains : ZICO/IBA (Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux), herpétofaune, myrmécofaune, avifaune, espèces invasives etc. (pour la province Sud : selon les préconisations du guide du bon dossier).
 - caractérisation des espèces protégées/endémiques rares ou menacées ou d'écosystèmes protégées ayant fait l'objet d'études particulières
- Sites archéologiques et historiques :
 - Indiquer la présence ou de l'absence de sites archéologiques et historiques (ex : vestiges miniers) selon l'état actuel des connaissances
 - ✓ Réf. Carte Historique des travaux de recherches
- Milieu humain et paysage :
 - Habitations
 - Edifices publics ou privés
 - Voies de communication
 - Patrimoine culturel

- Zone touristique/loisirs
- Sites classés
- Espaces naturels agricoles, maritimes, forestiers :
 - ✓ Informations à ajouter sur les cartes si des enjeux sont liés aux éléments mentionnés dans cette rubrique

Analyse des impacts / les mesures Evitement-Réduction-Compensation/ les impacts résiduels

- Flore :
 - ✓ Réf. Carte des impacts floristiques et faunistiques

Tableau de synthèse à joindre :

Phase	Type d'impact*	Accès		Plateformes	
		Km ou m	Ha ou m ²	Nbre	ha ou m ²

* Les valeurs possibles pour le champ « Type d'impact » sont : défrichement, écrasement et/ou coupe, aucuns travaux

- Faune :
 - ✓ Réf. Carte des impacts floristiques et faunistiques
- Sites et paysages
- Les eaux de toutes natures :
 - ✓ Réf. Carte Hydrologie et Gestion des eaux
- Air
- Milieux naturels et équilibres biologiques
- Protection des biens, du patrimoine archéologique et culturel
- Commodités du voisinage :
 - bruits
 - vibrations
 - odeurs
 - émissions lumineuses
 - hygiène, sécurité et salubrité publique

Gestion et protection des eaux superficielles et souterraines

- Etat initial de la gestion des eaux existante :
 - description des ouvrages en place
- Présentation des principes et du schéma général du plan de gestion des eaux de toute nature. Il est attendu un plan de gestion des eaux pour les sondages par voie terrestre. En hélicoptère, celle-ci sera fonction de la nature, de l'ampleur des travaux de recherches et des enjeux environnementaux, ainsi que des obligations et engagements pris par ailleurs par le pétitionnaire :
 - description des ouvrages à réaliser
 - dimensionnement théorique des ouvrages de rétention et des ouvrages de transit à l'échelle du sous bassin versant et justification des écarts :
 - ✓ Réf. Carte hydrologie et gestion des eaux
- Présentation des mesures de suivi. Objectif : confirmer la stabilité dans le temps des terrains.

Présentation du schéma de réhabilitation

- Description des mesures de remise en état retenues pour les pistes et les plateformes ;
- Justification des zones laissées sans couvertures végétales et ayant fait l'objet d'un défrichement (pistes et plateformes).

Reportage photographique

- **Impact global** : Photographie panoramique vue du sol ou d'hélicoptère (afin de juger de l'impact paysager lié aux pistes et aux plateformes). Joindre un plan de référence permettant de localiser l'angle de prise de vue et l'emplacement des plateformes et des accès nécessaires à la réalisation de la campagne de sondages ;
- **Impact local** (sous format numérique) : une photographie par plateforme générant ou susceptible de générer un impact (végétation - maquis dense et plus ou hauteur supérieure à 2m, cours d'eau à proximité, pente supérieure à 20°...) afin d'évaluer le terrain (hauteur/type de végétation/formation, proximité d'un cours d'eau, topographie du lieu et nature du sol etc.). Les photographies seront accompagnées d'un élément permettant de rendre compte de l'échelle. Pour les campagnes héliportées, possibilité de réaliser ultérieurement cette partie du reportage photographique en précisant, dans le dossier, la liste des plateformes concernées. Une prescription particulière de l'arrêté d'autorisation encadrera la transmission de ces éléments.

Annexes numériques

- dossier (format pdf). Transmettre une version complète et une version publique si la campagne de sondages est soumise à autorisation de défrichement (article 130-9 du code de l'environnement de la province Sud) ;
- au format shapefile, les données suivantes :
 - l'emprise de la demande ;
 - les sondages ;
 - les sondages historiques ;
 - les sites historiques et vestiges archéologiques ;
 - les accès ;
 - espèces végétales/animales protégées et/ou menacées et/ou sensibles identifiées sur la zone de recherches ;
 - les formations végétales ;
 - plan de gestion des eaux existant ;
 - plan de gestion des eaux prévu ;
 - limite des bassins versants et sous bassins versants et leurs exutoires ;
 - les cours d'eau temporaires et cours d'eau permanents (si différentes de celles disponibles sous www.georep.nc) ;
 - la couche des pentes ;
 - la ligne de partage des eaux (spécifique aux demandes en province Sud) ;

- localisation des captages privés et des captages AEP existants faisant l'objet ou non d'un PPE (si différentes de celles disponibles sous www.georep.nc) ;
- points de prélèvements d'eau nécessaires à l'exécution des travaux ;
- sens d'écoulements des eaux de ruissellements et points des sorties d'eau ;
- les données topographiques (si différentes de celles disponibles sous www.georep.nc) ;
- les surfaces lithologiques (si différentes de celles disponibles sous www.georep.nc) ;
- la géologie structurale ;
- surfaces érodées.

(Préciser la liste des données récupérées sous « www.géorep.nc » ou autre plateforme publique.

Les attributs des fichiers SIG doivent concorder avec les informations diffusés dans le dossier.)

- le reportage photographique ;
- les études citées dans le dossier ;
- les procédures jugées nécessaires par le mineur à la compréhension du dossier ;
- les formulaires d'autorisation et/ou déclaration de défrichement, d'autorisation relative aux écosystèmes protégés et dérogation relative aux espèces protégées (code de l'environnement de la province Sud).

2 – Attentes en terme de cartographie :

Parmi l'ensemble de plans et cartes nécessaires à la compréhension des dossiers de demande, il convient de réaliser au moins 7 cartes détaillées comme suit et sur lesquelles figurent les éléments ci-après (ces cartes pourront être séparées en plusieurs parties en fonction des surfaces à couvrir) :

- Carte n°1 : Localisation régionale du projet (1/50 000)

- Fond cartographique de la Nouvelle-Calédonie au 1/50.000 (source www.géorep.nc) ;
- Le cadastre minier par titulaire et l'identification des titres miniers concernés par la demande ;
- Les limites communales et/ou provinciales ;
- Les limites cadastrales des terrains privés et/ou coutumiers ;
- L'emprise des travaux ;
- Les limites des aires coutumières.

Pour les cartes suivantes, selon l'emprise de travaux il peut être nécessaire de présenter une vue d'ensemble puis de faire des zooms en utilisant les échelles appropriées. En fonction de l'emprise de la campagne de sondages, il est possible de déroger aux échelles imposées dans la version papier en fournissant en annexe numérique les cartes avec les échelles appropriées.

- **Carte n°2 : Impacts floristiques et faunistiques**
(entre 1/2 000 et 1/ 5 000 en fonction de la maille de sondages)
 - Fond ortho photographique ;
 - Cadastre minier des titres concernés par la demande ;
 - Localisation des points de sondages : comprenant la différenciation des héliportés/terrestres, les différentes phases de réalisation des sondages, les sondages défrichés/écrasés/sur sols nus, les sondages annulés/déplacés. Le nom de chaque sondage doit apparaître sur la carte) ;
 - Les accès nécessaires à l'exécution des travaux (sondage et prélèvement en eau) en distinguant : les pistes à ouvrir (défrichées/écrasées/sur sols nus), les pistes à rafraîchir (écrasées/sur sols nus), les pistes existantes ne nécessitant aucuns travaux, et les projets de pistes annulées ;
 - Courbes topographiques issues des levés disponibles ayant la meilleure résolution. Affichage des courbes avec une équidistance de 10 m ;
 - Surfaces des différentes formations végétales et sols nus ;
 - Espèces végétales/animales protégées, endémiques rares et/ou menacées et/ou sensibles identifiées sur la zone de recherches,
 - Aires protégées réglementées ;
 - Zones à enjeux écologiques : ZICO/IBA, les zones classées au patrimoine mondial de l'UNESCO (à défaut zone tampon), limites RAMSAR, ... ;

- **Carte n°3 : Contexte Hydrologique et Gestion des eaux**
(entre 1/2 000 et 1/ 5 000 en fonction de la maille de sondages)
 - Fond ortho photographique ;
 - Cadastre minier des titres concernés par la demande ;
 - Localisation des points de sondages : comprenant la différenciation des héliportés/terrestres, les différentes phases de réalisation des sondages, les sondages défrichés/écrasés/sur sols nus, les sondages annulés/déplacés. Le nom de chaque sondage doit apparaître sur la carte) ;
 - Les accès nécessaires à l'exécution des travaux (sondage et prélèvement en eau) en distinguant : les pistes à ouvrir (défrichées/écrasées/sur sols nus), les pistes à rafraîchir (écrasées/sur sols nus), les pistes existantes ne nécessitant aucuns travaux, et les projets de pistes annulées ;
 - Courbes topographiques issues des levés disponibles ayant la meilleure résolution. Affichage des courbes avec une équidistance de 10 m ;
 - Plan de gestion des eaux existant : avec la localisation de chaque ouvrages (décanteurs, cassis, diffuseurs, pistes drainantes, pistes enrochées, fossés, merlons,...). L'identifiant de chaque ouvrage doit apparaître sur la carte) ;
 - Plan de gestion des eaux prévu : avec la localisation de chaque ouvrages (décanteurs, cassis, diffuseurs, pistes drainantes, pistes enrochées, fossés, merlons,...). L'identifiant de chaque ouvrage doit apparaître sur la carte) ;
 - Sens d'écoulements des eaux de ruissellements et les points de sorties dans le milieu naturel ;
 - Limites des bassins versants et sous-bassins versants et leurs exutoires ;

- Cours d'eau temporaires et cours d'eau permanents (avec la toponymie associée) ;
- Localisation des captages privés et des captages AEP existants faisant l'objet ou non de périmètres de protection des eaux ;
- Les Périmètres de Protection des Eaux : Eloignés, Rapprochés, et Immédiats associés aux captages existants ;
- Localisation des points de prélèvements d'eau nécessaire à l'exécution des travaux ;

Selon le contexte, possibilité de faire une carte avec le plan de gestion des eaux actuel et une autre avec le plan de gestion des eaux prévu.

- Carte n°4 : Pente et reliefs

(entre 1/2 000 et 1/ 5 000 en fonction de la maille de sondages)

- Fond ortho photographique ;
- Cadastre minier des titres concernés par la demande ;
- Localisation des points de sondages : comprenant la différenciation des hélicoptés/terrestres, les différentes phases de réalisation des sondages, les sondages défrichés/écrasés/sur sols nus, les sondages annulés/déplacés. Le nom de chaque sondage doit apparaître sur la carte) ;
- Les accès nécessaires à l'exécution des travaux (sondage et prélèvement en eau) en distinguant : les pistes à ouvrir (défrichées/écrasées/sur sols nus), les pistes à rafraîchir (écrasées/sur sols nus), les pistes existantes ne nécessitant aucuns travaux, et les projets de pistes annulées ;
- Courbes topographiques issues des levés disponibles ayant la meilleure résolution. Affichage des courbes avec une équidistance de 10 m ;
- Couche des pentes issue des levés disponibles ayant la meilleure résolution. Affichage des classes 0°-5°, 6°-15°, 16°-25°, 26°-30°, 31°-35°, et >35° ;
- Limite des 600 m d'altitude (spécifique aux demandes en province Sud) ;
- Ligne de partage des eaux (spécifique aux demandes en province Sud).

- Carte n°5 : Géologie

(entre 1/2 000 et 1/ 5 000 en fonction de la maille de sondages)

- Fond ortho photographique ;
- Cadastre minier des titres concernés par la demande ;
- Localisation des points de sondages : comprenant la différenciation des hélicoptés/terrestres, les différentes phases de réalisation des sondages, les sondages défrichés/écrasés/sur sols nus, les sondages annulés/déplacés. Le nom de chaque sondage doit apparaître sur la carte) ;
- Les accès nécessaires à l'exécution des travaux (sondage et prélèvement en eau) en distinguant : les pistes à ouvrir (défrichées/écrasées/sur sols nus), les pistes à rafraîchir (écrasées/sur sols nus), les pistes existantes ne nécessitant aucuns travaux, et les projets de pistes annulées ;
- Courbes topographiques issues des levés disponibles ayant la meilleure résolution. Affichage des courbes avec une équidistance de 10 m ;
- Surfaces par lithologie ;
- Données structurales.

- **Carte n°6 : Historique des travaux de recherches**
(entre 1/2 000 et 1/ 5 000 en fonction de la maille de sondages)
 - Fond cartographique de la Nouvelle-Calédonie au 1/10.000 (source www.géorep.nc)
 - Localisation des travaux de recherches déjà réalisés (prospection de surface, géophysique, sondages ;
 - Localisation des sondages demandés ;
 - Localisation des pistes existante et à créer
 - Emprise des travaux concernés par la demande ;
 - Cadastre minier des titres concernés par la demande ;
 - Périmètre soumis à autorisation d'exploitation (PSA) ;
 - Emprise des vestiges archéologiques et des vestiges miniers.

- **Carte n°7 : Contexte érosif**
(entre 1/2 000 et 1/ 5 000 en fonction de la maille de sondages)
 - Fond ortho photographique ;
 - Cadastre minier des titres concernés par la demande ;
 - Localisation des points de sondages : comprenant la différenciation des héliportés/terrestres, les différentes phases de réalisation des sondages, les sondages défrichés/écrasés/sur sols nus, les sondages annulés/déplacés. Le nom de chaque sondage doit apparaître sur la carte) ;
 - Les accès nécessaires à l'exécution des travaux (sondage et prélèvement en eau) en distinguant : les pistes à ouvrir (défrichées/écrasées/sur sols nus), les pistes à rafraîchir (écrasées/sur sols nus), les pistes existantes ne nécessitant aucuns travaux, et les projets de pistes annulées ;
 - Courbes topographiques issues des levés disponibles ayant la meilleure résolution. Affichage des courbes avec une équidistance de 10 m ;
 - Surfaces érodées : comprenant la localisation des zones de décharges, anciennes carrières, lavakas, zones dénudées, ravines (actives et inactives), arrachements et arasements... ;
 - Cours d'eau temporaires et cours d'eau permanents (avec la toponymie associée).